

coup, d'une voix brusque et en même temps pleiné d'une terreur naissante :

—Mais où est-elle donc ?

—Elle est arrêtée !

—Pourquoi ? répliqua Me Ferté, mais, cette fois, avec moins d'assurance.

—Ne le devinez-vous pas ?

—On l'accusa ! s'écria le notaire.

M. Didier de la Tour garda un instant le silence, ému du visage bouleversé de son interlocuteur et de l'air de désespoir de Mme Ferté.

—Tout l'accuse, monsieur ! reprit-il enfin.

Et, sans attendre de nouvelles interrogations, il raconta, en peu de mots, de quelle façon le crime s'était commis, avait été découvert.

L'aspect du notaire, en entendant ce récit sommaire et fort incomplet, eut tenté la palette d'un peintre, tant il exprimait de choses, tant il passait de la surprise à la terreur, de la terreur au désespoir, du désespoir au remords !

—Ah ! mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria enfin le malheureux tuteur. Cela devait être... Je suis un misérable !... C'est moi qui suis cause de tout !

—Que voulez-vous dire ? demanda vivement le magistrat.

—Je veux dire que je suis une brute, oui, une véritable brute ! J'ai forcé Jeanne à ce mariage dont elle ne voulait pas...

—Ah ! ah ! fit M. Didier de la Tour ; elle y avait donc résisté ?

—Oh ! oui ! Elle aimait...

—Elle aimait le docteur Robert Dauray, n'est-ce pas ?

—Hélas ! Mais ce n'est pas elle qui a commis le crime. Non ! non ! elle en est incapable ! c'est lui ! J'en suis sûr, certain. Ne venez-vous pas de me dire qu'il était là lorsque vous êtes arrivé ?

—Sans doute !

—Eh bien ! voilà le bras qui a frappé. Il était aimé de Jeanne. Et il l'aimait, ou il aimait sa fortune. Je l'avais repoussé. Peu de semaines avant son mariage, elle s'était enfui de chez moi pour aller le rejoindre. J'aurais dû... mais qui pouvait prévoir cela ? Est-ce que tous les jours on ne marie pas les jeunes filles malgré leurs inclinations ? C'est cela, la jalousie, la convoitise... Il a tué le comte... Jeanne n'y est pour rien...

—Qui donc l'aurait introduit dans l'hôtel ? Qui donc, après le meurtre, l'en aurait fait sortir ?

—Oh ! c'est affreux ! c'est affreux ! continua le notaire en s'arrachant les cheveux. Moi qui croyais agir pour le mieux !

Pendant ce temps, Mme Ferté sanglotait, le visage caché dans son mouchoir.

—Monsieur, interrompit le juge d'instruction, je comprends votre désespoir ; mais ne vous accusez pas trop. Vous avez suivi les impulsions de votre conscience et les usages du monde. Vous ne pouviez prévoir à quels monstres vous aviez affaire. Je vois que vous pourrez fournir des renseignements précieux à la justice. Calmez-vous. Vous serez la première personne que j'appellerai dans mon cabinet lors de l'instruction du procès. D'ici là, réanissez bien vos souvenirs. Et montrez le sang froid et le courage qu'un homme doit avoir.

—Oui, oui, balbutia le notaire éperdu, je vous dirai tout ce que je sais. Mais Jeanne n'est pas coupable. Elle ne peut être. C'est lui, cet homme, ce médecin maudit...

—Venez, Mme Ferté, ajouta-t-il en se tournant brusquement vers sa femme. Venez, quittons cette maison. J'ai peur ici. Il me semble que tout ce que l'y vois me reproche la stupidité de ma conduite. C'est moi qui ai forcé Jeanne à épouser le comte. Est-ce que je pouvais deviner ? Ah ! je ne me le pardonnerai jamais. J'ai perdu la fille du comte d'Esparre ! Venez ! venez !

Tous deux chancelants, trébuchant à chaque pas, regagnèrent leur voiture.

—Voilà ce que c'est, murmura alors Mme Ferté, que de nier l'amour et de ne pas tenir compte des sentiments d'une femme ; de se figurer qu'on a le droit et le pouvoir de commander à ses sentiments, et qu'il eussit d'ordonner, comme si les femmes n'avaient pas, elles aussi, un cœur, une âme, une volonté, un caractère !

—Comment ! comment ! s'écria violemment Me Ferté, stupéfait d'entendre sa femme exprimer une idée. Qu'est-ce que cela signifie ? Est-ce que vous aviez vu quelque chose ? Est-ce que vous aviez une opinion sur ce mariage ?

—Mais oui, monsieur.

—Pourquoi ne l'avez-vous pas dit alors ?

—Vous ne me l'avez pas demandé ! Vous ne m'avez jamais demandé mon avis sur rien. Si je m'étais permis de le donner, vous auriez haussé les épaules avec mépris, en me répondant de me mêler de ce qui me regardait, et que dans un ménage le mari est comme le colonel à la tête de son régiment qui commande, à qui l'on obéit sans raisonner.

—Dame ! murmura Me Ferté un peu déconfit : il faut bien, dans le mariage, qu'il y en ait un qui dirige !

—Et si ce n'était le mari, qui serait-ce ? ajouta-t-il dans son infatuation d'homme, d'autant plus vaniteux et d'autant plus despotique, que sa vanité et son despotisme étaient moins justifiés par des facultés supérieures.

—La femme ! pensa son époux sans répondre haut. La direction est affaire de capacité, et la barbe n'est pas toujours le signe du bon esprit, de la finesse, du tact et du jugement.

Mais Mme Ferté, qui était une nature molle et sans fierté, avait pris depuis trop longtemps l'habitude de courber l'échine, par manque de courage et afin d'avoir la paix chez elle, pour rompre ainsi le joug auquel ses épaules s'étaient façonnées ! Elle garda un prudent silence.

XVI.

Si les heures s'écoulaient remplies pour le juge d'instruction, tragiques pour Jeanne et Robert sous les verrous, et que nous allons bientôt revoir ; pleines d'émotions, de regrets et de douleur pour M. et Mme Ferté ; les heures passaient bien lentes et bien terribles aussi pour Julie et pour Prosper.

Renfermés dans leur appartement, n'osant sortir, tressautant au moindre bruit, pâlis et couverts de sueur froide, s'ils entendaient résonner la sonnette agitée par quelque fournisseur ou par la concierge, ils restaient là, en face l'un de l'autre, parlant sans cesse du crime, calculant les chances d'échapper aux poursuites, faisant le compte des menaces suspendues sur leur tête.

Ce fut Julie qui perdit patience la première.

—Je ne puis vivre ainsi sans nouvelles ! dit-elle brusquement à Prosper. Désiré ne vient pas, et cela m'inquiète. Les journaux doivent parler. Il faut, savoir ce qu'ils disent.